



VILLE DE

MONTBRISON

DIRECTION EDUCATION, JEUNESSE, SPORTS

**PROJET PEDAGOGIQUE
ACCUEILS DE LOISIRS
PERISCOLAIRE
&
CENTRE DE LOISIRS
PAUL CEZANNE**

ORGANISATEUR

Mairie de Montbrison
CS 50179
42605 Montbrison Cedex
04.77.96.18.18

Direction Education Jeunesse et Sports
13 rue de Beauregard
42600 Montbrison
04.77.24.33.41

Préambule

Ce projet a pour but de présenter les objectifs et le cadre de travail de chacun pour les Accueils de Loisirs de la Ville.

C'est un document de travail et à ce titre un outil de référence pour toute personne travaillant, régulièrement ou occasionnellement, sur les Accueils de Loisirs.

Sommaire

- 1 - Les valeurs éducatives du Projet Educatif de Territoire
- 2 - Le Projet de l'équipe de Direction
- 3 - Le Projet Pédagogique
- 4 - Des Moyens pour agir
 - a. L'animateur - Les équipes
 - b. Le projet d'animation
 - c. Le projet de fonctionnement
 - d. Les évaluations

1 - Valeurs éducatives (PEDT)

- Garantir la continuité éducative entre les temps scolaires et périscolaires
- Renforcer la communication, les échanges et créer du lien entre les parents, les enseignants et les partenaires
- Proposer à tous les enfants une offre éducative de qualité pour favoriser leur épanouissement
- Garantir la sécurité morale, affective et physique des publics accueillis

2 - Le Projet de l'équipe de Direction

Les Accueils de Loisirs sont un mode de garde collectif sous forme Péri ou Extra - Scolaire. Ces Accueils doivent être des espaces ludiques favorisant la détente de l'enfant.

Pour ce fonctionnement, 1 responsable logistique et personnel (Thierry JUBEAU) et 3 directeurs périscolaires :

- Anas BERCHICHE : ALSH Paul Cézanne + Périscolaire Jeanne D'Arc, Beauregard et Chemin Rouge
- Aline EPINAT : ALSH Activ'été + Conseil Municipal Enfants + Périscolaire Estiallet et Moingt
- Marion MONIN : ALSH Paul Cézanne + Brillié

L'animation est un métier à part entière.

Elle donne vie aux Accueils de Loisirs par le biais de projets d'activités, de découvertes et d'initiations.

Le contexte :

La Ville de Montbrison, au niveau périscolaire, est découpée en 4 secteurs géographiques : Moingt ; Brillié ; Estiallet ; Beauregard/Chemin Rouge.

Chaque secteur a sa spécificité :

- Brillié ouvre ses portes en septembre 2016. C'est une nouvelle école construite à l'Est de la Ville et limitrophe à Savigneux. Une convention entre les 2 communes est en cours afin d'utiliser les structures sportives de Savigneux. Brillié a une école maternelle de 5 classes et une élémentaire de 8 classes.
- Moingt est l'école la plus importante de la Ville. Elle est proche d'équipement sportifs complets (stade + Espace des Associations). Moingt a une école maternelle de 4 classes et une élémentaire de 10 classes.
- Estiallet est la seule école Primaire de la Ville. Ceci signifie qu'elle n'a qu'un directeur pour la maternelle et l'élémentaire. C'est une école « d'application » qui engendre des fonctionnements spécifiques comme la multiplicité d'enseignants ou des essais pédagogiques.
- Beauregard/Chemin Rouge : Ce secteur comprend l'école élémentaire de Chemin Rouge et les 2 écoles maternelles de Beauregard et Jeanne D'Arc. Les 2 maternelles vont fusionner à la rentrée de septembre 2018. Ces 3 écoles font parties du secteur « Politique de la Ville ». Elles ne sont pas sur le même site.

Le quartier de Beauregard a été défini comme quartier « Politique de la Ville ». Un contrat a été signé entre l'Etat, Loire Forez et la Ville. Celui-ci permet la mise en place d'actions spécifiques portés par l'ensemble des acteurs du territoire autour de 3 piliers que sont :

- La cohésion sociale
- L'emploi
- Le cadre de vie

Les enfants sont affectés dans les écoles en fonction de leur lieu d'habitation, du regroupement d'une fratrie ou de l'effectif par classe.

Sur chaque site scolaire, une équipe d'animateurs périscolaires est fixe. D'autres animateurs peuvent intervenir en remplacement ou en renfort en fonction des besoins.

En complément, la Ville dispose d'un Accueil de Loisirs pour les vacances scolaires : Paul Cézanne.

Ce lieu accueille également les enfants des écoles d'Estiallet, Beauregard, Chemin Rouge et Jeanne d'Arc en Péri Soir. Il accueille aussi tous les enfants inscrits le mercredi de 11h30 à 18h30, quelle que soit leur école ou leur commune de résidence. Cet Accueil de Loisirs est implanté dans le quartier de Beauregard. Il fait partie du secteur « Politique de la Ville ».

Objectifs de l'équipe de direction :

L'équipe de direction s'est réunie afin d'uniformiser ses objectifs.

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SECONDAIRES	MISE EN PLACE	EVALUATIONS
Veiller à ce que les enfants soient au centre de notre réflexion	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diversifier nos propositions d'animations ➤ Offrir aux enfants la possibilité de faire un choix ➤ Tenir compte du rythme de chacun ➤ Garantir un espace sécurisé 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En utilisant les compétences des équipes ✓ En essayant de répondre aux attentes des enfants ✓ En permettant aux enfants de « ne rien faire » ✓ En stabilisant les équipes quand c'est possible ✓ En étant à l'écoute des enfants autour d'une relation de confiance 	<p>Chaque critère correspond à une question avec réponse par oui ou par non. Il est important d'avoir le pourquoi et comment de chaque réponse afin de faire une proposition d'évolution adaptée.</p> <p>Une 1^{ère} évaluation entre directeurs périscolaires est prévue en février 2017 + Chaque directeur périscolaire fera une évaluation sur chaque site dont il a la charge (maternelles et élémentaires séparés) en avril 2017. + En mai 2017, entre directeurs périscolaire, mise en commun des évaluations de chaque site + modification si nécessaire + Présentation du Projet pédagogique en juin</p>
Impliquer les familles dans le déroulement de la journée de leur enfant	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagner et orienter les familles au quotidien ➤ Etre un relais / une complémentarité au bien-être de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En simplifiant les démarches administratives ✓ En transmettant les diverses informations ✓ En étant à l'écoute des familles ✓ En ayant la connaissance du terrain 	
Créer une cohésion d'équipe en accompagnant chacun	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Travailler en équipe ➤ Favoriser le dialogue avec les partenaires (enseignants, parents, associations, intervenants,...) ➤ S'appuyer sur les entretiens individuels 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En attribuant un site fixe à chaque animateur en fonction du possible et des besoins ✓ En utilisant les compétences de chacun ✓ En créant des équipes complémentaires ✓ En laissant chacun s'exprimer ✓ En transmettant les particularités de chaque site ✓ En créant des entretiens individuels hors évaluations annuelles 	
Développer et renforcer les moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour les familles : Diversifier les outils (adresses mail, répondeur téléphonique, téléphones sur sites périscolaires, permanences d'accueil,...) ➤ Pour les équipes : Adapter les outils au fonctionnement (listes papiers, tablettes, téléphones périscolaires, animateur référent,...) + du temps nécessaire à ces tâches ➤ Pour les enfants : Adapter les espaces aux propositions 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En utilisant et traitant les informations mail et téléphone ✓ En envisageant un « portail famille » ✓ En créant un tronc commun de fonctionnement ✓ En simplifiant les démarches administratives pour les équipes ✓ En utilisant les espaces disponibles et /ou partagés 	

3 - Le Projet pédagogique

La Ville de Montbrison a 4 grands axes de réflexion pour ses Accueils de Loisirs :

- L'Accueil de Loisirs comme lieu de détente
- L'Accueil de Loisirs comme lieu de socialisation
- L'Accueil de Loisirs comme lieu ludique
- L'Accueil de Loisirs comme lieu de découverte et d'apprentissage

Les périscolaires sont des temps transitoires. Ils se doivent d'être conviviaux et adaptés au mieux aux rythmes de chacun. Le principe de collectivité permet d'ouvrir son esprit à de nouvelles expériences pour les enfants.

INTENTION PEDAGOGIQUES	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	LES MOYENS
Permettre à l'enfant de se réaliser tout en respectant son rythme	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'épanouissement et le développement de l'enfant au sein du groupe • Favoriser son autonomie, sa liberté de choix, le rendre acteur de ses loisirs • Respecter les rythmes individuels 	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à chacun de trouver sa place dans le groupe • Autoriser les essais et donner la possibilité de se tromper • S'adapter à son public 	<ul style="list-style-type: none"> • En proposant différents espaces • En ayant une équipe fixe avec du temps de concertation
Assurer sa sécurité physique et affective	<ul style="list-style-type: none"> • Donner des repères clairs, instaurer des règles de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir des règles communes et comprises par tous 	<ul style="list-style-type: none"> • En créant un affichage lisible, ludique et à la vue de tous
Favoriser la socialisation de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'enfant de trouver sa place parmi les autres • Permettre aux enfants de devenir des citoyens • Permettre aux enfants d'avoir une attitude responsable 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les nouvelles rencontres • Donner aux enfants la possibilité de proposer des jeux ou des activités qu'ils souhaitent faire ou partager • Encourager et valoriser les bonnes actions 	<ul style="list-style-type: none"> • En faisant participer les enfants aux tâches de la vie quotidienne • En leur proposant de voter • En étant attentif à chacun • En utilisant le « Quoi de neuf ? » pour échanger sur l'univers de chacun
Privilégier la découverte et l'expérimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux enfants de découvrir et pratiquer des activités nouvelles • Privilégier l'animation comme facteur de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Être source de proposition et avoir une capacité de renouvellement des propositions • Utiliser le partenariat environnant 	<ul style="list-style-type: none"> • En mettant en place un « fil rouge » • En proposant une thématique « jeux de chez-soi » • En mettant en place des jeux variés : de règles, symboliques ou coopératifs
Privilégier l'espace de jeu	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux enfants d'être dans des lieux adaptés 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer différents espaces de jeux adaptés à l'activité proposée 	<ul style="list-style-type: none"> • En aménageant les locaux de manière provisoires ou permanents suivant les activités proposées

4 - Des moyens pour agir

➤ L'animateur périscolaire

- Il dispose de qualités relationnelles et pédagogiques développées
- Il est un lien entre les enseignants et les parents
- Il privilégie la relation avec l'enfant
- Il est à l'écoute des familles
- Il met en place des animations
- Il sait s'adapter

➤ L'équipe périscolaire

- C'est un ensemble de compétences complémentaires
- C'est une unité sur la journée
- C'est un discours commun sur le fonctionnement (tel qu'il a été décidé par les directeurs périscolaires) ; sur l'entraide (entre animateurs, avec les remplaçants et les nouvelles recrues) ; sur le partage des savoirs, des informations, du matériel et des locaux.

RESULTATS ATTENDUS

Animer – Sécuriser - Communiquer

MISSIONS

- Animer un groupe d'enfants au quotidien et quel que soit le moment
- Assurer la polyvalence demandée
- Veiller à la sécurité morale et physique de tous
- Transmettre les informations aux interlocuteurs concernés
- Travailler en équipe
- Etre source de propositions
- Assurer le suivi administratif

EXIGENCES de RESULTATS

- Mettre du ludique dans le quotidien
- S'entraider
- Prendre des initiatives
- S'adapter aux différentes situations
- Travailler avec les contraintes réglementaires et sécuritaires

CONNAISSANCES

- Connaitre le public des 3 à 11 ans
- Connaitre les Règlementations DDCCS et Mairie
- Connaitre la gestion de groupe

SAVOIR FAIRE

- Avoir un langage adapté
- Avoir un comportement adapté
- Mettre en place des activités

SAVOIR ETRE

- Faire preuve d'ouverture d'esprit
- Etre réactif et savoir s'adapter
- Etre capable de se remettre en question

➤ Le projet d'animation

Le projet d'animation détaille les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés. Il regroupe souvent plusieurs projets d'activités et se déroule sur une période plus longue. Il peut porter sur une animation précise (grands jeux) comme sur un fonctionnement (coin).

Quelques paramètres sont indispensables au projet d'animation :

- ✧ **Objectifs** : quels sont-ils ? Pourquoi ? Comment les atteindre ?
- ✧ **Le public** : nombre de participants minimum et maximum + âge des participants ?
- ✧ **Le temps et le lieu** : durée du projet (combien de séance pendant combien de temps) + où ?
- ✧ **Les moyens humains, matériels et financiers** : combien d'adulte ? Liste de matériel ? Quel coût prévisionnel ?
- ✧ **L'organisation** : Sensibilisation + Détail des différentes actions
- ✧ **L'évaluation de l'action** : à quels critères vais-je savoir si cette animation a fonctionné ou pas ? Pourquoi ?

Exemple de fiche projet type :

Nom de l'animateur porteur du projet :	Nom du projet :	Nombre de séance : Durée :	
Public Age des participants : Nombre mini : Nombre maxi :			
Objectifs: 1..... 2..... 3.....			
Organisation Lieu : Matériel : Sensibilisation :	1^{ère} séance Contenu et déroulement :	2^{ème} séance Contenu et déroulement :	3^{ème} séance Contenu et déroulement :
Evaluations Eléments positifs : Eléments négatifs : Si c'était à refaire, évolutions possibles :			

➤ Le projet de fonctionnement

1°) Les locaux d'accueil

La plupart des locaux utilisés par le périscolaire sont partagés avec l'école. Ainsi, il faut que chacun respecte l'espace, en prenant soin du matériel entreposé notamment. Il est indispensable de rendre le lieu comme on l'a trouvé : propre et rangé.

En annexe :

- Plan de la Ville avec situation des différents locaux péri ou extra-scolaire dans la ville
- Plan de chaque site péri ou extra-scolaire.

2°) Le fonctionnement général

Toute l'année, nous accompagnons les enfants sur les temps péri ou extra-scolaire de 7h30 à 18h30.

Nous sommes aussi constamment en lien avec les différents partenaires intervenants auprès de ces mêmes enfants. C'est pourquoi notre travail est principalement relationnel.

3°) Définitions des temps d'accueil (horaires périscolaires)

✧ Péri-matin (7h30-8h20)

C'est un temps préparatoire à la journée scolaire de l'enfant. La douceur est de mise ! C'est aussi un moment important d'échanges avec les parents, puis avec les enseignants pour le bon déroulement de la journée de l'enfant.

L'arrivée est libre, sans inscription préalable.

✧ Péri-12h (11h45-12h15)

Les enfants ont faim. Ils sont en attente que quelqu'un vienne les chercher. Ça peut donc être un moment angoissant. L'animateur est là pour s'assurer que l'enfant patiente dans de bonnes conditions. Ils sont peu nombreux donc c'est un moment de relation privilégiée.

L'inscription à ce temps est obligatoire. En maternelle, c'est sur le tableau blanc au jour le jour. En élémentaire, c'est en contactant le service EJS en direct, par mail ou par le Portail Famille, que l'on peut inscrire avant le vendredi 12h pour la semaine suivante.

✧ Péri mercredi (11h30 - 12h30)

Comme pour le Péri 12h mais avec une durée doublée et une fréquentation nettement plus importante.

✧ Péri Restau (11h45-13h35)

Uniquement sur inscription, c'est l'un des moments forts de la journée avec une équipe d'encadrants plus importante et des fréquentations allant de record en record !

L'objectif est de veiller au repas des enfants présents, de respecter les problématiques alimentaires de chacun, ainsi que les régimes particuliers. Il y a 1 ou 2 services dans chaque école.

Les jeux d'avant ou après repas sont des jeux libres (et encadrés) la plupart du temps, mais ils peuvent aussi être à l'initiative de l'animateur.

Les maternelles ont toutes un temps de sieste après repas pour les enfants qui en ont besoin. Pour les autres, cela peut être un temps de relaxation avant des jeux libres et encadrés, ou proposés par l'animateur.

Pour participer à ce temps, les inscriptions sont obligatoires selon les modalités spécifiques des Services EJS et Régie des Restaurants.

✧ Péri-13h (13h20-13h35)

Temps peu fréquenté en accueil libre (sans inscription préalable). Les enfants rejoignent ceux du Péri Restau.

✧ Péri-Aprèm (15h45-16h45)

2^{ème} temps fort de la journée, le Péri Aprèm est un temps gratuit pour les familles, largement utilisé. C'est un moment de goûter et de détente après une longue journée de concentration.

Maternelles : Les enfants sont dans un espace de jeux libres et encadrés. Les animateurs sont en animation et peuvent proposer des activités ou jouer avec les enfants. Les jeux proposés doivent avoir une durée de partie courte. Les enfants peuvent être récupérés par les personnes habilitées à tout moment.

Elémentaires : Les enfants ont 4 espaces spécifiques avec des fonctionnements propres à chaque site. Le départ à tout moment est possible par les personnes habilitées. Les 4 espaces sont :

- Coin Brico : les animateurs proposent des ateliers manuels et/ ou de création
- Coin Cartable : les animateurs sont dans un espace calme et peuvent guider les enfants dans les devoirs à faire.
- Coin Jeux Extérieurs : les animateurs encadrent ou proposent des jeux adaptés au groupe.
- Coin Jeux de société / Bibliothèque : Espace de jeux calmes autour de livres ou de tables de jeux de société.

Les mardis et jeudis ont en plus des ateliers de découvertes. Ces ateliers sont menés par les associations ou les animateurs Ville. Les enfants choisissent de s'y inscrire et ne pourront pas partir pendant la durée de l'atelier.

Certains enfants sont autorisés à partir seul à 16h45. Il faut donc vérifier sur les contrats d'accueil.

Pour les maternelles comme pour les élémentaires, l'inscription préalable est obligatoire suivant les modalités habituelles.

Tous les enfants restant et n'étant pas autorisés à partir seul à 16h45 sont automatiquement pris en charge en Péri Soir.

✧ Péri Soir (16h45-18h30)

Les enfants de maternelles et d'élémentaires sont regroupés sur un même site qui n'est pas forcément leur école d'origine. Cf. : plaquette périscolaire.

L'animateur doit être encore plus vigilant : la fin de journée est source de manifestation de fatigue pour les enfants. L'animateur doit donc adapter ses propositions d'animation en fonction du groupe. Il retrouve également son rôle rassurant et a une relation privilégié avec les enfants comme avec leur famille.

✧ A chaque temps périscolaire

- ① L'inscription préalable par les familles, est obligatoire (sauf Péri Matin et Péri 13h)
- ② Un appel doit être fait suivant la liste d'inscription (+ prise en charge exceptionnelle)
- ③ Le passage d'information est à faire avec l'équipe, les enseignants et /ou les familles.

4°) Fonctionnement des équipes

Malgré un socle commun de fonctionnement, chaque site a des particularités liés aux locaux, nombre d'enfants, taille de l'équipe,... . Les tâches et rôles restent communs à tous.

Chacun doit être en capacité de donner les outils et informations nécessaires au travail de son collègue. Les remplacements et renforts sont des collègues qui ont juste besoin d'être guidés dans la spécificité de chaque site.

5°) Les Pauses

La règlementation du travail indique une pause de 20 minutes pour 6h travaillées. Le temps de pause peut être continu ou scindé en 2*10min.

Le moment est à définir en concertation avec le directeur périscolaire et/ou l'enseignant.

Les pauses sont à prendre en priorité hors temps périscolaire.

Il faut impérativement que le moment choisit de pause soit adapté à la charge de travail, mais également informer ses collègues de son absence momentanée.

6°) Les rôles

Pour un même poste d'animateur, différents rôles sont attendus sur les sites :

- 1 rôle plus administratif : L'animateur aura à veiller à la cohérence des listes d'inscriptions avec les effectifs réels et le pointage sur la tablette. Il aura également en charge la partie réception et transmission des informations reçues en direct, par mail ou par téléphone.

- 1 rôle d'animation pure : L'animateur doit mettre en place tous types d'animations (jeux de société, jeux extérieurs, bricolages, expression, ...). Il devra adapter ses propositions au groupe et ce, quel que soit le temps Péri.

- 1 rôle polyvalent : Cet animateur polyvalent va aussi bien aider « l'animateur administratif », « l'animateur pure » que soigner les bobos, aider aux déplacements de groupe ou autre. Il a un rôle de coordination entre les différents groupes.

Chaque rôle est défini plus précisément sur les documents annexes des sites.

➤ Les évaluations

1°) Intentions éducatives

2°) Intentions pédagogiques

3°) Ma place au sein de l'équipe

4°) Moi et l'activité

5°) Moi et le projet